



DECISION

**Concernant la signature de deux contrats de
télésurveillance pour les JARDINS DU MONDE
avec la société
CAP.S – ALARMES CHARENTAISES**

HT/YC

DSG N° 12.037

Le Député-Maire de la Ville de Royan,

Vu la délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2011, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 28 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

Vu l'arrêté ASG n° 11.1712 en date du 29 septembre 2011, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Bernard GIRAUD, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 30 septembre 2011, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

DECIDE

- de signer un contrat de location de matériel y compris la maintenance, et de télésurveillance pour la serre des Jardins du Monde sise 5 avenue des Fleurs de la Paix à Royan, avec la société CAP.S – ALARMES CHARENTAISES, dont le siège social est situé 15/17 rue Denis Papin à Royan, moyennant un coût mensuel de 470,00 euros HT, soit 562,12 euros TTC.

- de signer un contrat de location de matériel y compris la maintenance, et de télésurveillance pour le bâtiment d'accueil des Jardins du Monde sise 5 avenue des Fleurs de la Paix à Royan, avec la société CAP.S – ALARMES CHARENTAISES, dont le siège social est situé 15/17 rue Denis Papin à Royan, moyennant un coût mensuel de 470,00 euros HT, soit 562,12 euros TTC.

Ce contrat est conclu à compter du 1^{er} février 2012 pour une durée de trois mois, renouvelable par tacite reconduction pour des périodes d'égale durée, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties

- d'imputer la dépense au budget communal – nature 6188 – fonction 900

Certifié exécutoire
En vertu de l'article L.2131-3
du Code Général des Collectivités
Territoriales
le 13 février 2012

Fait à Royan, le 6 février 2012

Pour le Député-Maire,
Et par délégation,
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD